Sommaire

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL	4
RAPPORT MORAL ANNÉE 2013.	8
CONJONCTURE ECONOMIQUE DE L'ANNÉE 2013	10
ACTIVITE DE LA COTUNACE EXERCICE 2013	12
ACTIVITE TECHNIQUE	12
Le Portefeuille d'assurance	12
Les Capitaux assurés Les Primes émises	12
Les Engagements	
Activité du Fonds de Garantie de Préfinancement Export « Dhamen Finance » La charge de sinistres	15
LES PLACEMENTS	15
RESULTAT TECHNIQUE ET RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2013	15
RAPPORTS 2013 DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	16
RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 Juillet 2014	20
ETATS FINANCIERS EXERCICE 2013	22

SIÈGE SOCIAL

14, rue Borjine (ex 8006) Cité Montplaisir 1073 - Tunis Tél. : (216) 71 908 600 - Fax : (216) 71 909 439

Email: info@cotunace.com.tn - Site Web: www.cotunace.com.tn

AGENCE SOUSSE

Rue Mohamed Maârouf - Immeuble GLOULOU 1er étage - 4000 Sousse Tél. : (216) 73 220 609 / (216) 73 220 610 - Fax : 73 220 611

AGENCE SFAX

Avenue14 Janvier Immeuble EL AIN PALACE $7^{\rm ème}$ étage - Bur N° 702 / 3027 Sfax Tél. : (216) 74 417 777 / (216) 74 417 778 - Fax : 74 417 770



150 9001 CERTIFIEE ISO 9001 : 2008



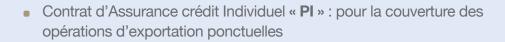
COTUNACE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur
LEADER DE L'ASSURANCE CREDIT EXPORT + VENTES LOCALES

Prévention, Indemnisation et recouvrement de vos créances Couverture des risques commerciaux et non commerciaux (politiques)



- Contrat d'Assurance courant d'affaires « CCCA » : pour la couverture des exportations + ventes locales régulières
- Contrat d'Assurance multirisque Export « CAMEX »





- Pour les Banques
 - Contrat d'Assurance de la confirmation des lettres de crédits « L/C »
 - Contrat d'Assurance Crédit Acheteur



- Contrat d'Assurance Simplifié « ACS » : pour les PME
- Assistance pour le recouvrement de vos créances impayées
- Contrat d'assurance des Investissements en Tunisie + à l'étranger





Conseil d'administration

Président du Conseil

Mme Souheila CHABCHOUB : Président Directeur Général

Administrateurs

Mme FATEN MALLOULI : Ministère des Finances (CGA)

Mr. Abdellatif HAMAM : Ministère du Commerce et de l'Artisanat (CEPEX)

Mr. Kamel MGARECH : Banque Centrale de Tunisie (BCT)

Mr. Abdelhay CHOUIKHA : Compagnie Inter Arabe pour la Garantie des

Investissements et des exportations « Dhaman»

Mr. Yesser RAJAB : Compagnie Inter Arabe pour la Garantie des

Investissements et des exportations «Dhaman»

Mr. Riadh DRID : Société Tunisienne de Banque (STB)

Mr. Lasaâd ZARROUK : Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance (STAR)

Mme Samia BEN YOUSSEF : Société Tunisienne de Réassurance (TUNIS RÉ)

Mr. Fehmi DHOUIB Banque Nationale Agricole (BNA)

Mr. Bechir FLLOUMI Assurance COMAR

Mr. Antoine LEMONNIER ATRADIUS

Commissaire aux comptes : Mr. Abdellatif ABBAS (Union Audit Tunisie « UAT »)

Mot du Président du Conseil





Mesdames et Messieurs, chers Actionnaires;



La COTUNACE renforce sa position de leader et élargit son activité à l'assurance des Ventes Locales

+ 14,7 %

Evolution des Exportations assurées

+ 8 %

Evolution des Capitaux assurés (Export et Local)

1,541 MDT

Résultat net soit une évolution de 25%

J'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE » qui analyse l'évolution de son activité technique et financière et présente les états financiers de l'exercice comptable 2013. Ce rapport est le premier rapport annuel après la réalisation de l'opération de fusion par absorption de la société « Assurcrédit » par la COTUNACE.

Durant l'année 2013, la **COTUNACE** a continué à renforcer son rôle dans le soutien des entreprises exportatrices tunisiennes en adoptant une stratégie de communication globale caractérisée par une présence remarquable dans les médias (la presse écrite et audiovisuelle) et dans plusieurs séminaires, rencontres et foires.

La COTUNACE a intensifié durant l'année 2013 sa collaboration avec les banques à travers l'organisation de cycles d'information et de sensibilisation qui ont concerné les directions centrales, régionales et les agences. L'objectif étant de présenter aux entreprises tunisiennes un package incluant le financement et l'assurance des exportations.

La COTUNACE a également organisé un Colloque Sous le haut patronage de Monsieur le Ministre des Finances en octobre 2013, sur le thème : « L'Assurance des Crédits à l'Exportation et des Investissements et la Facilitation de leurs Financements » en collaboration avec L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers « APTBEF » ; la Compagnie Arabe pour la Garantie des Investissements et des Crédits à l'Exportation « DHAMEN » ; la Société

Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation « ICIEC » et le Centre de Promotion des Exportations « CEPEX ». Ce colloque a enregistré une forte présence d'entreprises exportatrices, de banques et d'organismes de soutien à l'exportation.

D'autre part, l'année 2013 a enregistré la finalisation de l'opération de fusion par absorption de la société « Assurcrédit » par la COTUNACE. L'objectif de cette fusion est double : offrir aux entreprises tunisiennes un package incluant l'assurance des ventes locales et des exportations, et regrouper et optimiser les ressources humaines et logistiques des deux sociétés. Cette fusion permettra alors à la COTUNACE de renforcer son positionnement et d'améliorer sa compétitivité.

Honorables actionnaires,

L'année 2013 a été marquée par l'évolution de l'activité de la **COTUNACE** qui a touché la plupart des secteurs en surmontant les conséquences de la régression de l'activité du Groupe Chimique Tunisien, premier client de la Compagnie sur son chiffre d'affaires. En outre, l'évolution du rendement des placements et l'amélioration remarquable des conditions de la réassurance, pour la troisième année consécutive, ont eu un impact positif sur les résultats enregistrés.

D'autre part, la **COTUNACE** exerce dans une conjoncture économique difficile sur le plan national et international, caractérisée par un certain ralentissement, une stagnation et une instabilité, ce qui a contribué à l'augmentation significative des impayés enregistrés.

En dépit de cette conjoncture, la **COTUNACE** a pu enregistrer un résultat technique positif d'environ 0,4 MDT et l'amélioration de la

rentabilité des placements a permis une progression significative au niveau du résultat global atteignant 1,541MDT en 2013 contre 1,1 MDT pour la « **COTUNACE** » et 0,1MDT pour « Assurcrédit » en 2012.

C'est ainsi que l'activité technique au cours de l'année 2013 a été caractérisée notamment par:

- L'évolution des exportations assurées de 14,7% par rapport à l'année 2012 atteignant 1002,2 MDT en 2013. Cette hausse a concerné la majorité des secteurs, les capitaux assurés « ventes locales » ont atteint 581,1 MDT contre 595 MDT. Ainsi, le total général des capitaux assurés (exportations et ventes locales) ont atteint 1583,3 MDT enregistrant ainsi une hausse d'environ 8%
- La signature de **129 nouveaux contrats**.
- Une meilleure maitrise des résiliations qui ont touché 49 contrats contre 55 et 80 contrats respectivement en 2012 et 2011.
- les indemnisations servies par la COTUNACE au titre des risques commerciaux se sont élevées à 2,3 MDT (dont 1,7 MDT pour les exportations et 0,6 MDT pour les ventes locales)
- le total des placements a atteint **63,4 MDT**.

Honorables actionnaires;

Enfin, je saisis cette occasion pour adresser mes vifs remerciements à nos chers actionnaires pour leur soutien continu, aux membres du Conseil d'Administration pour leur précieux concours, à nos assurés pour leur confiance renouvelée, ainsi qu'au personnel pour son dévouement.

Le Président du Conseil d'Administration Souheila CHABCHOUB





Rapport Moral année 2013

En 2013, la **COTUNACE** a veillé à renforcer son rôle, développer son activité et rapprocher ses services des entreprises tunisiennes et ceci à travers plusieurs actions de communication et de sensibilisation notamment :

■ Presse écrite

Réalisation de campagnes publicitaires pour promouvoir les produits de la **COTUNACE** notamment l'Assurance des Investissements et ce dans plusieurs supports de presse écrite à savoir : **Assabah**, **l'Economiste Maghrébin**, **Leaders**, **Réalités**, **Al Bayane**, ...

■ Médias : télévisions et radios

- Une campagne publicitaire dans les radios tunisiennes « Mosaique Fm » et « Express Fm » pour promouvoir l'assurance des ventes locales
- Plusieurs interviews ont été présentés dans les flashs d'actualité de différentes chaines télévisées et radios sur le rôle de la COTUNACE dans le soutien des exportations tunisiennes et la facilitation de leur financement bancaire, ceci en plus de l'Assurance des Investissements commercialisée pour la première fois en Tunisie

■ Renforcement de la collaboration avec les banques

Organisation de cycles de formation et de sensibilisation avec la majorité des banques et notamment l'UIB, BNA, STB, BIAT, ATTIJARI,... qui ont concerné les directions centrales, régionales et les agences. L'objectif étant de présenter aux entreprises tunisiennes



Collogue 10 Octobre 2013 - Tunis

un « package » de services complémentaires incluant le financement par les banques et l'assurance par la **COTUNACE** des exportations tunisiennes.

■ Organisation de colloques

Colloque du 10 octobre 2013

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE » a organisé un Colloque Sous le haut patronage de Monsieur le Ministre des Finances sur le thème : « L'Assurance des Crédits à l'Exportation et des Investissements et la Facilitation de leurs Financements » en collaboration avec L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers « APTBEF » ; la Compagnie Arabe pour la Garantie des Investissements et des Crédits à l'Exportation « DHAMEN » ; la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation « ICIEC » et le Centre de Promotion des Exportations « CEPEX ».

L'objectif de ce Colloque était de présenter aux banques et aux entreprises exportatrices tunisiennes les produits et services offerts par la COTUNACE pour l'assurance des exportations et des crédits de financement des exportations.

Ce colloque a enregistré une présence remarquable des entreprises exportatrices, des banques tunisiennes et des organismes de soutien aux exportations (plus que 250 entreprises) et une large couverture médiatique.



Organisation de séminaires régionaux

- 30 & 31 janvier 2013 : Organisation de deux séminaires respectivement à Gabès et Zarzis, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Sud Est sur le thème « Assurance Crédit : nouvelles mesures pour promouvoir l'entreprise tunisienne ».
- 30 Mai 2013: Organisation d'un séminaire sur le thème « L'assurance et le financement des exportations » à Tunis en collaboration avec L'Association Middle East African Exporter « MAEX », l'ATB et Attijari Bank, afin de présenter les produits et services de la COTUNACE et son rôle dans la facilitation du financement des exportations.
- O3 Juillet 2013 : Organisation d'un séminaire à Bizerte en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord Est, pour présenter les produits et les services de la COTUNACE et leur importance pour les entreprises exportatrices.

■ Participation à des séminaires et missions économiques

- 05 avril 2013 : Participation au séminaire « Les Opportunités économiques sur l'Afrique» au Centre de Promotion des Exportations (Cepex) où la COTUNACE a présenté une intervention sur l' « Assurance des exportations sur l'Afrique »
- 10 Mai 2013: Participation active dans le lancement du programme « Primo Export » au

- Centre de Promotion des Exportations en présence de Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Artisanat.
- Participation aux deux Missions économiques tunisiennes à Burkina Faso (Avril 2013) et au Sénégal (Mai 2013) dans le cadre du programme tunisien de promotion des exportations sur l'Afrique « Go Africa Go »
- 02 Novembre 2013 : Présentation de la COTUNACE et de son rôle dans le soutien des entreprises exportatrices vers l'Afrique dans le cadre de sa participation au séminaire organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis.
- 10-11 Décembre 2013 : Participation à la quatrième Réunion Annuelle d'Aman Union organisée à Doha (Qatar), au cours de laquelle la COTUNACE a été réélue comme membre du Bureau Exécutif d'Aman Union et ceci pour la deuxième fois consécutive en reconnaissance de son expérience dans l'Assurance Crédit au niveau régional.

AMAN UNION regroupe les assureurs-crédit arabes et islamiques et vise à développer davantage l'industrie de l'assurance crédit et la garantie des investissements dans les pays membres notamment par l'échange de l'information commerciale et des expériences et l'assistance technique pour le développement de cette branche d'assurance.



AMAN UNION - 4ème Rencontre Annuelle, Doha 2013



Fusion COTUNACE et ASSURCREDIT

La **COTUNACE** étant consciente de l'importance et la nécessité d'élargir son domaine d'intervention pour couvrir en plus des exportations, les ventes sur le marché local, d'autant plus qu'un nombre important de ses assurés en portefeuille sont des sociétés partiellement exportatrices.

Cet élargissement de l'activité est en parfaite cohérence d'une part avec l'agrément accordé à la COTUNACE depuis sa création en 1984 et avec ce qui est pratiqué sur le plan international par les assureurs crédits, d'autre part.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/10/2013 a jugé opportun de fusionner les deux sociétés et de regrouper les deux activités. L'opération de fusion a pour objectif principal de regrouper et d'optimiser l'utilisation des ressources humaines et logistiques des deux sociétés et d'offrir aux entreprises un package global incluant l'assurance des ventes locales et des exportations, ce qui permettra aussi à la COTUNACE de renforcer son positionnement et d'améliorer sa compétitivité.

Ainsi, et après l'opération de fusion par absorption de la société « Assurcrédit » le capital social de la **COTUNACE** a augmenté et a atteint 21.568.300 DT et se répartit comme suit :

L'Etat Tunisien:3	2.46%
La Compagnie « DHAMAN » :2	3.18%
Les Banques:2	1.32%
Les Sociétés d'Assurance	
et de Réassurance :2	3.04%

Conjoncture Economique de l'Annee 2013¹

Environnement Economique International



Durant l'année 2013, l'environnement économique international a enregistré une certaine stabilité grâce à la poursuite de politiques monétaires exceptionnellement accommodantes dans les principaux pays avancés et qui ont été le principal catalyseur de la poursuite de la reprise. Ainsi, la croissance économique mondiale a pu résister en enregistrant un taux de croissance de 3% en 2013 contre 3,1% en 2012.

Au cours de l'année 2013, le taux de croissance a affiché une disparité entre les pays industriels (1,3 % contre 1,4 % en 2012) et ceux en développement (4,7 % contre 5 % en 2012). Pour les pays industrialisés, l'activité s'est progressée à un rythme positif notamment aux Etats unis et au Japon mais, l'économie de la zone Euro est sortie globalement de la récession à partir du deuxième semestre de l'année 2013. Le PIB s'est replié de 0,4 % en 2013 contre 0,7% en 2012.

^{1.} Banque Centrale de Tunisie (Conjoncture Economique $N^{\circ}102$ -janvier 2014)



Dans les pays émergents et en développement, la croissance a accusé un net ralentissement et l'accroissement du PIB est revenu à 4,7 % en 2013 contre 5 % en 2012. Ce ralentissement s'est établit plus particulièrement dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, enregistrant ainsi 2,4 % en 2013 contre 4,1 % en 2012, en raison notamment de la faiblesse de la demande mondiale et l'instabilité politique et sociale dans certains pays qui ont causé une baisse de la production pétrolière, et ce, outre le repli des prix internationaux de produits de base.

En parallèle du ralentissement de la croissance, le rythme de progression du volume des échanges mondiaux des biens et services s'est stabilisé en 2013 au même niveau que celui de l'année précédente, soit 2,7 %.

L'évolution de l'inflation est restée faible en 2013 surtout dans les pays avancés en raison de la fragilité de la reprise économique dans la majorité de ces pays qui affichent toujours des écarts de production très importants. Dans ce contexte, le taux de l'inflation, aux Etats unis, a été de 1,5 % contre 2,1 % en 2012 et la même tendance a été observée dans la Zone Euro avec un taux de 1,4 % contre 2,5 % en 2012. Pour ce qui est des marchés financiers internationaux, ils ont connu une évolution positive durant 2013, et ce, avec l'émergence des signes d'apaisement des difficultés financières dans les pays industrialisés. Cette tendance est attribuable, essentiellement, à la poursuite des politiques monétaires exceptionnellement expansionnistes par la plupart des banques centrales dans le monde afin de soutenir la reprise de l'économie mondiale. D'autre part, l'année 2013, a connu une montée de l'Euro par rapport au dollar d'environ 4,5% en raison du début de la reprise de l'économie de la zone Euro, après un an et demi de récession.

Environnement Economique National

Au cours de l'année 2013, la croissance de l'activité économique nationale s'est limitée à 2,6 % contre 3,6 % en 2012 sous l'effet de la baisse de la production agricole et du ralentissement de l'activité dans le secteur des services et celui du tourisme, et ce, malgré l'évolution enregistrée dans les industries manufacturières.

Le volume des échanges commerciaux avec l'extérieur a atteint environ 27.701,2 MD à l'exportation et 39.509,4 MD à l'importation, enregistrant ainsi une hausse respectivement de 4,3 % et 3,5 % par rapport à 2012.

Pour ce qui est de l'augmentation des prix, le taux d'inflation, s'est établi à 6,1% sur l'ensemble de l'année 2013 contre 5,6 % en 2012. Cela comprenait la hausse des prix des produits alimentaires atteignant 8%.



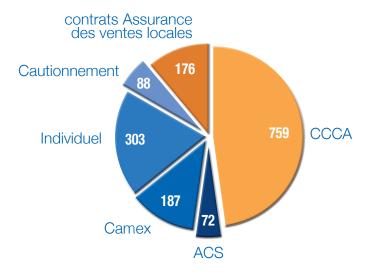
Activité de la COTUNACE Exercice 2013

Activité Technique

I- Le Portefeuille d'Assurance

Au 31/12/2013, le portefeuille global de la **COTUNACE** compte **1585 contrats** contre 1332 contrats assurance exportations en 2012 et 1505 contrats en tenant compte des contrats d'«Assurcrédit», répartis comme suit :

Portefeuille 2013



Les nouvelles souscriptions ont totalisé 129 nouveaux contrats, dont 57 contrats courant d'affaires, 36 contrats individuels, 12 contrats Assurance des ventes locales.

D'autre part, 57 certificats de garantie « Dhamen Finance » ont été souscrits en 2013 contre 44 en 2012.

L'année 2013 a connu la résiliation de 49 contrats contre 55 en 2012 et 80 en 2011.



Cette meilleure stabilité du portefeuille est le fruit d'une stratégie de contact continu et direct avec les assurés pour cerner leurs attentes, satisfaire leurs besoins et réviser leurs contrats si nécessaire.

II- Capitaux Assurés

En 2013, les exportations assurées ont atteint environ 1002,2 MDT enregistrant ainsi une hausse de 14,7% par rapport à l'année 2012. Durant l'année 2013, les capitaux assurés relatifs aux ventes locales ont atteint 581,1 MDT contre 595 MDT en 2012, enregistrant ainsi une baisse de 2,3%.

Ainsi le total des capitaux assurés (exportations et ventes locales) a atteint 1583,3 MDT enregistrant ainsi une hausse d'environ 7,8%. En termes de répartition géographique des exportations assurées, l'Europe de l'Ouest constitue la première destination des exportations assurées, cependant l'orientation vers l'Afrique se confirme de plus en plus grâce aux efforts déployés par la COTUNACE pour renforcer sa couverture sur ce continent malgré le manque d'information commerciale.



MDT

Répartition Géographique	Année	Année	Année	Variation	
des capitaux assurés	2011	2012	2013	2012	2013
Afrique	269,895	383,035	429,875	41,9%	12,2%
Moyen et Extrême Orient	34,023	52,617	69,660	54,7%	32,4%
Europe de l'Ouest	463,282	403,790	460,184	-12,8%	14,0%
Europe de l'Est	21,880	12,432	9,471	-43,2%	-23,8%
Amérique du Nord	18,611	18,664	28,614	0,3%	53,3%
Amérique Latine	0,123	0,041	0,245	-66,7%	497,6%
Australie	0,301	0,000	0,087	-100,0%	-
Camex	5,727	3,369	4,088	-41,2%	21,3%
Total Assurance crédits export	813,842	873,948	1002,224	7,4%	14,7%
Total Assurance ventes locales	469,362	594,993	581,081	26,8%	-2,3%
TOTAL GENERAL	1283,204	1468,941	1583,305	14,5%	7,8%

III- Les Primes Emises

Durant l'année 2013, le montant global des primes émises (exportations et ventes locales) a atteint **9,8 MDT** contre 9,5 MDT durant l'année 2012 enregistrant ainsi une hausse **3,3**%.

Le montant des primes Assurance crédit

export a totalisé **6,5 MDT** contre **6,1 MDT** en 2012 enregistrant ainsi une hausse d'environ **6,7%**.

Le montant des primes de l'assurance crédits ventes locales a totalisé 3,4 MDT contre 3,5 MDT pour l'année 2012, enregistrant ainsi une baisse de 2,6%.

mDT

Drimos ámisos par riaguas	Année	Année	Année	Variation	
Primes émises par risques	2011	2012	2013	2012	2013
Risques commerciaux	4783,926	5288,441	5976,733	10,5%	13,0%
Risques non commerciaux	413,128	579,160	287,317	40,2%	-50,4%
Primes Garantie de Financement avant Expédition	74,671	57,579	64,695	-22,9%	12,4%
Autres risques	179,430	134,363	135,787	-25,1%	1,1%
Total primes Assurance crédits Export	5451,155	6059,543	6464,532	11,2%	6,7%
Total primes Assurance ventes locales	2752,203	3468,003	3378,107	26,0%	-2,6%
Général des primes Total	8 203,358	9 527,546	9842,639	16,1%	3,3%

IV- Les Engagements

1- Engagements COTUNACE

Les engagements de la **COTUNACE** ont atteint 715 MDT contre 909 MDT en 2012 dont 540 MDT au titre des engagements des crédits à l'exportation et 174 MDT au titre des engagements de l'Assurance Crédits ventes locales enregistrant ainsi une baisse de 195 MDT ou -21,4% due essentiellement au secteur des industries chimiques et précisément au Groupe Chimique Tunisien qui n'a pas repris le rythme habituel de son activité au cours de l'année 2013.



Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique de ces engagements :

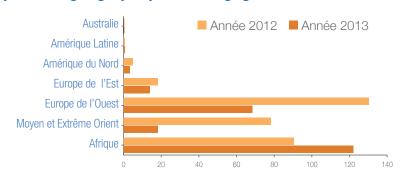
MDT

Engagements assurance crédit commerciaux :	Année	Année	Année	Variation 2011/2012		Variat 2012/2	
COTUNACE	2011	2012	2013 -	Ecart	%	Ecart	%
Afrique	179,909	192,212	181,329	12,303	6,8%	-10,883	-5,7%
Moyen et Extrême Orient	119,876	125,671	65,353	5,795	4,8%	-60,318	-48,0%
Europe de l'Ouest	357,296	380,458	278,676	23,162	6,5%	-101,782	-26,8%
Europe de l'Est	10,927	10,028	6,133	-0,899	-8,2%	-3,895	-38,8%
Amérique du Nord	5,305	8,375	8,008	3,070	57,9%	-0,367	-4,4%
Amérique Latine	10,330	10,515	0,265	0,185	1,8%	-10,250	-97,5%
Australie	1,833	1,833	0,475	0,000	0,0%	-1,358	-74,1%
Total Engagements assurance crédits export	685,476	729,092	540,239	43,616	6,4%	-188,853	-25,9%
Total Engagements assurance ventes locales	166,353	179,715	173,858	13,362	8,0%	-5,857	-3,3%
Total général	851,829	908,807	714,097	56,978	6,7%	-194,710	-21,4%

2- Engagements du fonds de garantie des Risques à l'Exportation (FGRE)

Les engagements du Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation (FGRE) ont atteint environ 224,7 MDT contre 318,3 MDT en 2012, enregistrant ainsi une baisse de 29,4%.

Répartition géographique des engagements du FGRE





V- Activité du Fonds de Garantie de Financement des Exportations Avant Expédition « Dhamen Finance »

Durant l'année 2013, 57 opérations d'exportations ont été garanties par le Fonds de Garantie de Financement des Exportations Avant Expédition « **Dhamen Finance** » portant ainsi le nombre total des opérations d'exportations garanties depuis le début de l'activité du fonds à 859 opérations au profit de 243 entreprises exportatrices.

Les garanties accordées ont atteint 9,142 MDT se rapportant à des exportations additionnelles de 15,908 MDT. Le cumul des garanties accordées depuis le lancement du Fonds a atteint 95,3 MDT se rapportant à des exportations additionnelles de 237,1MDT.

Au 31/12/2013, le montant des cotisations a atteint 793.346 DT depuis le démarrage du Fonds. Durant l'année 2013, le Fonds n'a reçu aucune demande d'indemnisation, portant ainsi le montant cumulé des indemnisations à 2,6 MDT depuis le démarrage du Fonds.

VI- La Charge de Sinistres

Les indemnisations servies par la COTUNACE au titre des risques commerciaux ont atteint 2,3 MDT en 2013 contre 1,6 MDT en 2012 enregistrant ainsi une hausse d'environ 38,3%. Les indemnisations servies par le FGRE au titre des risques non commerciaux s'élèvent à environ 2,1 MDT.

Durant l'année 2013, les provisions pour sinistres en suspens au titre du risque commercial ont atteint 5,9 MDT contre 5,3 MDT en 2012, soit une progression de 11,3 %.

D'autre part, les provisions pour sinistres en suspens pour le compte du FGRE se sont élevées à 2,8 MDT contre 2,1 MDT en 2012.

Les Placements

Au 31/12/2013, le total des placements, a atteint 63,4 MDT ² et sont répartis comme suit :

- les placements COTUNACE ont atteint environ 39,4 MDT ³ au 31/12/2013 contre 33 MDT ⁴ en 2012.
- les placements du Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation ont atteint 14,4 MDT contre 14.5 MDT en 2012.
- les placements du Fonds de Garantie des Exportations Avant Expédition
 « Dhamen Finance » ont atteint 9,6 MDT contre 9,2 MDT en 2012.

Résultat technique et Résultat comptable de l'exercice 2013

L'exercice 2013 a enregistré un résultat technique (après la fusion) de 392,235 mDT. Le résultat net de l'exercice 2013 s'élève à 1,541 MDT contre 1,1 MDT pour la COTUNACE et 0,1MDT pour « Assurcrédit » en 2012.

^{4.} Avant la fusion



^{2.} Après déduction de la participation de COTUNACE dans le capital d' «Assurcrédit » d'environ 1MD

^{3.} Après la fusion

Rapports du

Commissaire aux comptes

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur- COTUNACE

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2013

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire réunie le 18 juin 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE arrêtés au 31 décembre 2013.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion



sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les états financiers de l'exercice 2013, qui font ressortir un total net de bilan de 87.466.484 dinars et un résultat bénéficiaire net de 1.540.776 dinars, ont été préparés et présentés conformément aux normes comptables tunisiennes, notamment les normes sectorielles n° 26 à 31 relatives aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance, et selon les mêmes méthodes comptables pertinentes appliquées l'exercice précédent.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

- Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Compagnie fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.
- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct « lettre de direction ». Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé
- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001–2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Fait à Tunis, le 03 juillet 2014

Le commissaire aux comptes **UNION AUDIT TUNISIE**

Abdellatif ABBES

Rapports du

Commissaire aux comptes

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur- COTUNACE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2013

Messieurs.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la Compagnie Tunisienne pour l'**Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE**, et en application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations conclues en 2013

Un contrat de location a été conclu en 2013 entre la COTUNACE et le Comité Général des Assurances « CGA » . En effet, parmi les représentants de l'Etat Tunisien dans le conseil d'administration de la COTUNACE figure le ministère des finances qui est représenté par un responsable du CGA.

La location concerne le 1er étage d'un immeuble sis au 7 rue Ales à Montplaisir pour une année renouvelable pour un montant annuel de 12.800 D sans TVA avec une augmentation annuelle de 5%. A l'exception de la convention citée ci-dessus, la direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2013 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2013

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations, rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus, conclues antérieurement et qui sont en cours en 2013.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1- Les rémunérations et les avantages en nature octroyés au Président Directeur Général de la



COTUNACE au titre de l'exercice 2013, conformément à la décision du conseil d'administration en date du 20 décembre, se détaillent comme suit :

- Un salaire brut de 96.656 DT (le salaire net mensuel est 5.500 D)
- Une voiture de fonction et une voiture à usage familial
- 500 litres de carburant par mois
- La prise en charge des frais téléphoniques
- 2- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence. L'assemblée générale du 14 mars 2013 a décidé de servir un montant brut de 3.500 DT pour chaque membre. Les jetons de présence servis en 2013 totalisent un montant brut de 28.875 DT
- **3-** Les membres du comité permanent d'audit perçoivent des jetons de présence selon les dispositions en vigueur relatives aux entreprises à participation publique et conformément aux décisions de l'assemblée générale du 14 mars 2013.

 Les jetons de présence servis en 2013 totalisent un montant brut de 10.500 DT.

D- Opérations concernant la société « Assurances des Crédits Commerciaux » ASSURCREDIT liquidée suite à son absorption par COTUNACE

- **4-** La Société« Assurances des Crédits Commerciaux » ASSURCREDIT a été absorbé par la COTUNACE. Elle a donc été dissoute sans liquidation conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 18 octobre 2013. Cette fusion a été réalisée avec effet rétroactif au 1er janvier 2013 sur le plan comptable ainsi que sur le plan fiscal. Dans ce cadre nous présentons ci-après les opérations concernant les dirigeants de l'ASSURCREDIT :
- 5- Monsieur Mourad SAIED a occupé les fonctions de Directeur Général de l'ASSURCREDIT jusqu'à la date de l'assemblée générale extraordinaire ayant approuvé l'opération de fusion des deux sociétés le 18 octobre 2013.

Monsieur Mourad SAIED a perçu sa rémunération jusqu'à cette date en sa qualité de Directeur général et il a gardé la même rémunération pour la période restante de 2013.

Selon la comptabilité, il a reçu au titre de 2013 (toute l'année) les rémunérations et avantages suivants:

- Un salaire brut de 53.473 DT
- Une voiture de fonction
- 500 litres de carburant par mois
- La prise en charge des frais téléphoniques
- **6-** Par ailleurs, le conseil d'administration et le comité permanent d'audit d'ASSURCREDIT ont poursuivi leurs activités jusqu'à la date de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 18 octobre 2013.

Les jetons de présence des membres du conseil d'administration et du comité permanent d'audit au titre de 2013 ont totalisé un montant brut de 45.000 D

Nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus à l'exception des opérations courantes conclues dans des conditions normales avec les sociétés de réassurance membres du conseil d'administration

Fait à Tunis, le 03 juillet 2014 Le commissaire aux comptes

UNION AUDIT TUNISIE

Abdellatif ABBES

Résolutions de L'Assemblée Générale Ordinaire du 24/07/2014

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2013, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financiers tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris connaissance du contenu du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations stipulées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve les conventions y afférentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux membres du conseil d'administration au titre de leur gestion pour l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2013 comme suit (en DT):

Résultat net 2013	1.540.776,204
Résultats reportés	1.396.865,302
Total	2.937.641,506
_,	
Réserves légales	146.882,075
Réserves pour Fond social	130.000,000
Dividendes à distribuer (2% du capital)	431.366,000
Report à nouveau	2.229.393,431

Les dividendes seront distribués au plus tard le 01/09/2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à servir aux membres du conseil d'administration et aux membres du Comité Permanent d'Audit à 4.200DT brut par administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au mandataire légal de la société ou à son représentant à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Etats financiers de l'exercice 2013 Bilan - Actifs

	31	31 décembre 2012 (a)		
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIFS				
Actifs incorporels	-517 864	-217 097	-734 961	38 335
Logiciels	478 303	-416 331	61 972	38 335
Good will négatif	-996 166	199 233	-796 933	
Actifs corporels d'exploitation	1 397 795	-1 274 500	123 295	120 328
Placements	63 939 498	-2 120 962	61 818 536	51 868 693
Terrains et constructions	2 493 460	-2 093 310	400 150	477 737
Autres placements financiers	61 446 039	-27 652	61 418 387	51 390 956
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4 722 668		4 722 668	2 532 691
Créances	25 356 796	-6 422 302	18 934 494	12 044 682
Créances nées d'opérations d'assurance directe	20 430 900	-6 422 302	14 008 598	9 950 248
Créances nées d'opérations de réassurance	4 567 318	-	4 567 318	1 995 769
Autres créances	358 578	-	358 578	98 665
Autres éléments d'actifs	2 602 452	-	2 602 452	3 358 156
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	1 220 933	-	1 220 933	2 523 217
Comptes de régularisation Actif	1 381 519	-	1 381 519	834 939
TOTAL DES ACTIFS	97 501 346	-10 034 861	87 466 484	69 962 884

⁽a) avant fusion (b) après fusion



Etats financiers de l'exercice 2013 Bilan - Capitaux Propres et Passifs

	31/12/2013 (b)	31/12/2012 (a)
Capitaux Propres		
Capital social	21 568 300	20 000 000
Réserves	2 141 645	1 522 277
Autres capitaux propres		
Résultats reportés	1 396 865	834 083
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	25 106 810	22 356 360
Résultat de l'exercice	1 540 776	1 118 718
Total des capitaux propres avant affectation	26 647 586	23 475 078

PASSIFS		
Provisions pour autres risques et charges	12 000	
Provisions techniques brutes	8 285 027	4 640 834
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	5 419 974	2 992 836
Autres dettes	22 004 258	16 436 489
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 812 714	1 813 487
Dettes nées d'opérations de réassurance	17 353 652	13 469 066
Autres dettes	2 837 892	1 153 935
Ressources spéciales	24 518 657	22 144 288
Autres passifs	578 983	273 358
Comptes de régularisation Passif	578 983	273 358
Total des passifs	60 818 899	46 487 805
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	87 466 484	69 962 884

⁽a) avant fusion

⁽b) après fusion



Etats financiers de l'exercice 2013 Etat de Résultat Technique

	Opérations brutes 2013 (b)	Cessions 2013 (b)	Opérations nettes 2013 (b)	Opérations nettes 2012 (a)
Produits techniques				
Primes acquises	9 701 595	-6 593 581	3 108 014	2 296 491
Primes émises et acceptées	9 842 640	-6 670 225	3 172 415	2 171 075
Variation de la provision pour primes non acquises	-141 045	76 643	-64 401	125 416
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	555 053	-	555 053	270 280
Autres produits techniques	599 655	-	599 655	336 204
CHARGES TECHNIQUES				
Charges de sinistres	-4 158 162	2 915 997	-1 242 165	-359 996
Montants payés	-4 251 894	3 153 628	-1 098 266	-235 826
Montants sinistres payés	-4 766 070	3 529 547	-1 236 523	-590 043
Montants sinistres récupérés	514 176	-375 919	138 257	354 217
Variation de la provision pour sinistres	93 732	-237 632	-143 900	-124 171
Variation des autres provisions techniques	-	-	-	
Participation bénéficiaire et ristourne	-150 158	98 546	-51 612	
Frais d'exploitation	-2 204 549	1 733 330	-471 219	-719 057
Frais d'acquisition	-955 365	-	-955 365	-813 432
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	23 058	-	23 058	-44 573
Frais d'administration	-1 272 241	-	-1 272 241	-845 912
Commissions reçues des réassureurs	0	1 733 330	1 733 330	984 860
Autres charges techniques	-2 105 490	-	-2 105 490	-1 604 351
Variation de la provision pour équilibrage		-	0	
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	2 237 944	-1 845 709	392 235	219 571

⁽a) avant fusion

⁽b) après fusion



Etats financiers de l'exercice 2013 Etat de Résultat

	Exercice clos le 31 décembre 2013 (b)	Exercice clos le 31 décembre 2012 (a)
PRODUITS NON TECHNIQUES		
Résultat technique de l'assurance non vie	392 235	219 571
Produits des placements (assurance non vie)	2 555 672	1 872 298
Revenus des placements	2 555 672	1 795 880
Reprises de corrections de valeur sur placements		76 418
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance non vie	-555 053	-270 280
Autres produits non techniques	228 038	216 429
CHARGES NON TECHNIQUES		
Charges de placements (assurance non vie)	-318 594	-299 989
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-252 427	-234 526
Corrections de valeurs sur placements	-66 167	-65 463
Autres charges non techniques	-1 063	-1 219
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	2 301 236	1 736 811
Impôts sur les sociétés	-760 460	-618 093
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 540 776	1 118 718

⁽a) avant fusion (b) après fusion



Etats financiers de l'exercice 2013 Etat de Flux de Tresorerie

	Exercice clos le 31/12/2013(b)	Exercice clos le 31/12/2012 (a)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-1 197 702	2 578 215
Flux de trésoreries provenant des activités d'investissements	-36 706	-175 389
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-67 875	-400 000
Variation de trésorerie	-1 302 282	2 002 826
Trésorerie au début de l'exercice	2 523 216	520 389
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 220 934	2 523 216

⁽a) avant fusion

⁽b) après fusion